

PL 100 100

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11 06-12-1995

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

MONSIEUR JACQUES LEFERE
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: J.../ 2003060 / Dossier pédagogique 50938

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : COMPTABILITE GENERALE NIVEAU 2
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
QUALIFICATION
Code Référence : 711204U22C1
Etablissement : COURS DE PROMOTION SOCIALE ERASME

RUE DE LA PROCESSION, 78
1070 ANDERLECHT

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.


G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

**COMMUNE D'ANDERLECHT
COURS DE PROMOTION SOCIALE
ERASME**

Rue de la procession, 78
1070 Anderlecht.

Tél. 02/522.25.86 (après 15h.)
Fax 02/522.27.38

Anderlecht, le 06 octobre 1995.

PROGRAMATION D'UNE NOUVELLE UNITE DE FORMATION.

COMPTABILITE GENERALE - NIVEAU 2 - ESSQ - 100 périodes.

Justifications :

Cette formation répond aux besoins des étudiants qui suivent actuellement le cours de Comptabilité générale - niveau 1 - ESSQ - 40 périodes en notre établissement.

C'est donc la suite logique du premier niveau, suite qui permettra une approche plus approfondie de la comptabilité générale.

Grâce à ce deuxième niveau, les étudiants pourront beaucoup plus facilement s'intégrer dans la formation Gestion Informatisée niveau 1, formation également dispensée en notre établissement et qui demande des notions de comptabilité générale plus approfondies que celles vues au cours du niveau 1.

11.

Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : 712 04 V 22 CA

Horaire minimum	classement des cours	code U	nombre de périodes
1. Dénomination des cours			
Comptabilité générale.....	CG.....	..A.	100.....
.....
.....
.....
2. Part d'autonomie.	Total des périodes		100.....

12.

Réservé au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique { annexe(s) éventuelle(s) } :

accord
[Signature]
A. Léonard
1. XII. 95

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
~~ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

[Signature]
A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 05. DEC. 1995

Signature :

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels;
3. contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

1. Assurer une étape de la formation comptable dans le cadre des études au niveau de l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.
2. Assurer un prolongement à l'unité de formation comptabilité générale niveau 1.
3. Permettre à l'étudiant d'aborder une préparation aux épreuves d'aide-comptable ou équivalentes.
4. Aborder les éléments de vie sociale au travers d'un créneau comptable.
5. Assurer une étape de la formation en comptabilité générale dans le cadre d'un curriculum d'études préparant au niveau supérieur de type court.

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable :

- d'établir à partir d'une situation précise exposée, une monographie complète à l'aide du PCMN, en utilisant rigoureusement l'intitulé des comptes et leur numéro
- de réaliser les travaux de fin d'exercice, de l'établissement des balances provisoires ... au bilan final
- à l'aide de bilans successifs d'une entreprise réelle, de tracer, au travers d'une analyse de ratios réalisée par lui-même, l'évolution d'une entreprise dans le temps et d'y déceler les problèmes éventuels.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Les élèves devront :

Maîtriser la compréhension et l'utilisation des mécanismes comptables et être capables d'enregistrer les mouvements de valeurs dans une entreprise, de constater la nature des charges et des produits pour connaître ainsi le montant et l'origine des résultats, de faire le point périodiquement de la position de l'entreprise vis-à-vis des tiers et de chiffrer la situation du patrimoine

ou

être porteurs de l'attestation de réussite "comptabilité générale niveau 1".

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU DE REGROUPEMENT

Néant.

PROGRAMME DU COURS

Les objectifs généraux de cette formation sont de rendre les étudiants capables de maîtriser au mieux les fondements des principes comptables.

Cette maîtrise passe par une étude sérieuse et approfondie des opérations comptables.

Pour cela, les étudiants mettront l'accent sur l'apprentissage des méthodes d'évaluation ainsi que sur l'analyse détaillée du contenu et du fonctionnement des rubriques du Plan Comptable Minimum Normalisé (PCMN).

Il devra être capable de :

- expliquer les règles de fonctionnement
- exposer les règles d'évaluation
- donner des conseils d'utilisation
- d'analyser la justification économique de l'existence de certains comptes.

L'enseignant se laissera guider par les plus récentes dispositions en matière comptable et par l'aspect pratique de la tenue d'une comptabilité saine, efficace, claire, complète et fidèle dans les entreprises.

Pour arriver à ce résultat, il convient d'organiser l'unité de formation selon le contenu suivant :

ETUDE APPROFONDIE DE LA COMPTABILITE

1. Etude de la classe 1
 - 1.1 Le capital
 - 1.1.1. L'entreprise individuelle (compte de l'exploitant)
 - 1.1.2. L'entreprise sociétaire
 - 1.2 Primes d'émission
 - 1.3 La réserve légale
 - 1.4 Bénéfice (et perte) reporté
 - 1.5 Les dettes à plus d'un an.

2. Etude de la classe 2
 - 2.1 Etude succincte des frais d'établissement et des immobilisations incorporelles
 - 2.2 Description détaillée de chaque rubrique des immobilisations corporelles
 - 2.3 Notions élémentaires sur les comptes d'immobilisations financières
 - 2.4 Les créances à plus d'un an

3. Etude de la classe 3

- 3.1 Explication du contenu des différentes rubriques
- 3.2 Evaluation des stocks selon les trois méthodes : LIFO, FIFO, PMP et son incidence sur les comptes de résultats
- 4. Etude de la classe 4
 - 4.1 Créances commerciales : rappel succinct des rubriques à l'exception d'une étude approfondie des effets à l'encaissement et des effets remis à l'escompte
 - 4.2 Autres créances : le fonctionnement de ces comptes a déjà fait l'objet d'une étude précédente.
 - 4.3 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année : étude générale du principe de fonctionnement des comptes
 - 4.4 Dettes commerciales : rappel de l'emploi des comptes
 - 4.5 Dettes fiscales, salariales et sociales : comptabilisation des différentes opérations à partir d'exemples concrets
 - 4.6 Dettes découlant de l'affectation des résultats et dettes diverses : feront l'objet d'une étude en comptabilité des sociétés
 - 4.7 Etude approfondie des comptes de régularisation
- 5. Etude de la classe 5
Ces comptes ont déjà fait l'objet d'une étude antérieure. Un bref rappel est cependant nécessaire
- 6. Etude de la classe 6
 - 6.1 Les rubriques "approvisionnement et marchandises", "services et biens divers", "rémunérations et charges sociales" auront déjà fait l'objet d'une étude par le truchement de comptes d'autres classes étudiées précédemment
 - 6.2 Amortissements, réductions de valeur, provisions pour risques et charges
 - 6.2.1 Etude des tableaux d'amortissements constants et dégressifs
 - 6.2.2 Comptabilisation des amortissements
 - 6.2.3 Comptabilisation des réductions de valeur
 - 6.2.4 Comptabilisation des provisions pour risques et charges
 - 6.3 Autres charges d'exploitation, charges financières, charges exceptionnelles : ces comptes auront déjà été vus précédemment au travers d'exercices
 - 6.4 Comptabilisation des impôts sur le résultat
 - 6.5 Comptabilisation, au travers d'un exemple, des affectations et prélèvements
- 7. Etude de la classe 7
Etude des différentes rubriques en rapport avec les rubriques déjà étudiées.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable de :

- établir et utiliser les mécanismes de la comptabilité en partie double.
- utiliser et d'adapter la classification des comptes (bilan et résultats) et le plan comptable (PCMN)
- effectuer des opérations et mouvementer les comptes usuels tant au grand-livre qu'au livre-journal
- maîtriser dans les travaux comptables les contrôles des éléments fournis par la comptabilité en partie double
- dresser un compte de résultats et d'effectuer les affectations et prélèvements éventuels
- d'effectuer les travaux de fin d'exercice et d'établir les comptes annuels après affectation du résultat
- d'analyser un bilan et de calculer les principaux ratios.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.